



**Préavis d'adjudication de contrat (PAC)
Advanced Contract Award Notice (ACAN)**

SEL: 01B46-13-0182

Un préavis d'adjudication de contrat (PAC) est un avis d'intention d'attribuer un contrat sur appel d'offres restreint, donné dans le cadre du processus d'invitation ouverte à soumissionner.

Le Préavis d'adjudication de contrat (PAC) permet aux ministères et organismes de publier pendant au moins quinze jours civils un avis indiquant à la collectivité des fournisseurs qu'ils se proposent d'attribuer un marché visant des biens, des services ou des travaux de construction à un entrepreneur pré-identifié. Si aucun autre fournisseur n'a présenté, à la date de clôture ou avant, un énoncé de capacités satisfaisant aux exigences établies au PAC, les exigences de concurrence de la politique gouvernementale sur les marchés de services sont satisfaites. À la suite de la transmission d'un avis aux fournisseurs n'ayant pas démontré avec succès que leur énoncé des capacités satisfaisait aux exigences établies au PAC, le marché peut être attribué au moyen du système des autorités adjudicatrices électroniques du Conseil du Trésor.

Advenant que d'autres fournisseurs potentiels soumettent des énoncés de capacités pendant la période de publication de quinze jours civils et satisfassent aux exigences établies au PAC, le ministère ou l'organisme doit tenir une procédure complète d'appel d'offres à l'aide du service électronique de soumission du gouvernement ou par des moyens conventionnels en vue de l'attribution du marché.

Applicabilité des accords commerciaux ou d'autres obligations

N/A

Objectif du PAC

La compagnie Halifax Seed va fournir et installer des nouveaux panneaux et une nouvelle version du logiciel de contrôle Maximiser par Priva à la serre du bâtiment #1 situé au Centre de recherches sur la pomme de terre (CRP), à Fredericton, au Nouveau-Brunswick.

Énoncé des travaux

Généralités :

Halifax Seed doit fournir l'ensemble des permis, des matériaux, de l'équipement et de la main-d'œuvre nécessaires pour fournir et installer la mise à jour Maximizer deuxième édition (SE) version 6 à troisième édition (TE) version 10, un nouveau PC client-serveur avec Priva Office et Priva Supervision, les capteurs et accessoires, et les commutateurs et accessoires. Il est également responsable d'organiser une visite du chantier avec un expert-conseil de Priva System.

L'entrepreneur ne doit intégrer que de nouveaux produits et matériaux à la structure; il n'est pas permis d'utiliser du matériel usagé.

Éléments à fournir :

1. Mise à jour Maximizer de SE version 6 à TE version 10
2. PC client-serveur avec Priva Office et Priva Supervision
3. Capteurs et accessoires
4. Commutateurs et accessoires
5. Visite du chantier avec un expert-conseil de Priva System



Préavis d'adjudication de contrat (PAC) Advanced Contract Award Notice (ACAN)

SEL: 01B46-13-0182

Remarque : Les panneaux Maximizer, les PC et les commutateurs RL conviennent à une tension de ligne monophasée de 115 V c.a. (+15 % et -20 %) à 60 Hz.

Mise à jour Maximizer de SE version 6 à TE version 10 :

Halifax Seed doit fournir et installer une trousse de mise à jour et de nouveaux codes de clés afin de mettre à jour les Maximizer existants. La trousse de mise à jour comprend une nouvelle carte unité centrale (UC) avec 20 entrées analogiques et 40 sorties numériques, un nouveau clavier à membrane et un afficheur ACL rétroéclairé. La trousse est montée directement dans le panneau d'interface existant à l'emplacement où se trouve la carte UC Maximizer SE. Toutes les cartes UC Maximizer doivent être approuvées par l'Association canadienne de normalisation et détenir la certification NRTL aux fins d'acceptation complète au Canada et aux États-Unis. Toute zone existant sur les cartes SE doit être transférée sur les nouvelles cartes TE. Le marché comprend la fourniture et l'installation de :

- 17 trousse de mise à jour, y compris la mise à jour logicielle V6 à V10 (bâtiment #2)
- 3 manuels d'utilisation en anglais, version 10 du programme

Dix-sept cartes Maximizer nécessitent les puces à circuit intégré (CI) ci-dessous pour communiquer avec l'unité d'entraînement à fréquence variable servant à commander le ventilateur aspirant du bâtiment #2.

- 34 puces à CI de conversion numérique-analogique munies de 4 sorties. La carte de traitement comporte deux prises femelles destinées à deux puces de ce type. Deux puces à CI d'étage de sortie analogique (voir ci-dessous) par puce à CI de conversion numérique-analogique sont requises pour établir quatre sorties analogiques (de 0 à 10 V c.c.) Une carte de traitement centrale peut comporter 8 sorties analogiques (de 0 à 10 V c.c.) aux fins de diverses fonctions de commande.
- 68 puces à CI d'étage de sortie analogique servant de circuit d'attaque à deux sorties analogiques (de 0 à 10 V c.c.) au moyen de puces à CI de conversion numérique-analogique (voir ci-dessus). Chaque sortie analogique doit présenter un courant maximal de 15 mA. La carte de traitement comporte 4 prises femelles destinées à 4 puces à CI d'étage de sortie analogique. Une carte de traitement centrale peut comporter 8 sorties analogiques (de 0 à 10 V c.c.) aux fins de diverses fonctions de commande.

PC client-serveur avec Priva Office et Priva Supervision

Priva Office a été conçu comme système de réseau pour PC serveur-client. Le serveur PC est l'ordinateur principal sur lequel Priva Office et Supervision sont installés. Chaque ordinateur connecté à Priva Office par le réseau peut donc servir de client Priva Office.

Le PC client-serveur est équipé de Priva Office et de Priva Supervision pour les fonctions étendues d'opérateur de couleur, au moyen des fonctions client-serveur de Windows XP Professionnel, de Windows 7 Professionnel ou de Windows 8 Pro.

Les PC client permettent d'afficher les paramètres, les mesures et les calculs de l'ordinateur Maximizer sous formes alphanumérique et graphique. Priva Office stocke les données historiques du système Maximizer.

Le logiciel est fourni sur un DVD-ROM avec la mise à jour Priva Office de la version 3 à Priva Office Direct 5.



**Préavis d'adjudication de contrat (PAC)
Advanced Contract Award Notice (ACAN)**

SEL: 01B46-13-0182

Priva Office Direct 5 est exploité sur des ordinateurs sous Windows XP Professionnel, Windows 7 Professionnel ou Windows 8 Pro sur lesquels la mise à jour TE version 10 de Maximizer est installée. Les PC client fonctionnent sous Windows XP (édition Professionnel ou Familiale SP2), Windows Vista (édition Entreprise ou Familiale), Windows 7 ou Windows 8.

REMARQUE : Les cartes d'interface PC Opto22 existantes sont réutilisées sur chaque réseau Maximizer.

Cette configuration PC client-serveur doit inclure les éléments suivants :

- Boîtier de minitour
- Carte processeur Intel® Quad CoreMC i5 3e génération à 2,9 GHz
- Mémoire interne de 4 Go
- Disque dur de 250 Go
- Lecteur optique DVD-ROM et CD-RW
- Moniteur à écran plat de type panoramique de 23 po
- Clavier et souris optique
- Carte RL intégrée 10/100/1000 Mbps
- Windows 7 édition Intégrale (64 bits)

Sont aussi inclus l'assemblage des logiciels et du matériel dans Supervision, le montage/la configuration standard et la garantie.

Le réseau PC doit inclure le matériel suivant :

- 1 commutateur RL avec 5 ports destinés à des câbles UTP 10 Mbps et 100 Mbps
- 1 licence logicielle pour l'antivirus Norton

Le matériel et les logiciels Supervision doivent être assemblés, installés et mis à l'essai avant de les livrer au chantier. Priva est responsable du service après-vente de l'interface du terminal PC.

Capteurs et accessoires :

Une station météorologique comportant deux fixations murales, un mât de mesure d'une longueur de 4 m et les capteurs suivants :

- Capteur de rayonnement CM3P de Kipp
- Capteur anémomètre
- Capteur de direction du vent
- Capteur de température extérieur
- Capteur de pluie

Un boîtier doté d'une carte d'interface météorologique permettant de connecter les capteurs ci-dessus à la station météorologique. Les signaux convertis et mis en mémoire tampon de la carte d'interface météorologique sont transmis aux entrées analogiques de la carte de traitement principale d'un Maximizer.



**Préavis d'adjudication de contrat (PAC)
Advanced Contract Award Notice (ACAN)**

SEL: 01B46-13-0182

Commutateurs et accessoires :

La trousse de commutation d'interface doit être installée dans 17 panneaux actuels en vue de commander proportionnellement un mélangeur d'eau chaude et l'entrée d'air d'un pignon de corridor (24 V c.a. pour ouvrir et pour fermer). La main-d'œuvre nécessaire à l'installation de la trousse relève d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Priva doit fournir les dessins d'installation et des panneaux révisés, de même qu'offrir un service de soutien téléphonique.

Interface commande-moteur comportant :

- 17 modules de commutation auto/ouvrir/arrêt/fermer pour le mélangeur du radiateur hydronique
- 3 modules de commutation auto/ouvrir/arrêt/fermer pour les persiennes de l'entrée d'air du pignon de corridor (hiver)
- 1 ensemble de dessins de conception révisés d'installation

Venue des experts-conseils de Priva sur le chantier :

Deux experts-conseils de Priva passent quatre jours sur le chantier pour remplacer les panneaux actuels Maximizer SE avec les nouveaux panneaux Maximizer TE, installer le PC équipé de Priva Office et assurer le démarrage et la mise en service du système Maximizer. Ils procèdent également à la mise au point du système et à sa mise en service finale et ils fournissent les directives et la formation. Agriculture et Agroalimentaire Canada se charge d'enregistrer la configuration et les réglages actuels de chaque panneau avant la venue des experts-conseils de Priva. Priva fournit le soutien par téléphone.

Valeur estimative

La valeur totale du contrat s'élèvera à 91 115,29 \$ (taxes incluses).

Calendrier d'exécution

Les activités requises s'échelonneront de la date d'octroi du contrat jusqu'au 31 mars 2014.

Fournisseur proposé :

The Halifax Seed Company Inc.
5860 Kane Street
PO Box 8026, Stn A
Halifax, NS
B3K 5L8

JUSTIFICATION DE L'OCTROI D'UN MARCHÉ À FOURNISSEUR UNIQUE

Le Règlement sur les marchés de l'État permette à l'autorité contractante de ne pas tenir compte de l'obligation de lancer un appel d'offres lorsque le marché ne peut être exécuté que par une seule personne ou une seule entreprise. C'est une exception relativement étroite que l'on ne devrait invoquer que dans les cas où la nature du marché laisse croire qu'il n'existe qu'un entrepreneur, par exemple en raison des exigences touchant un brevet ou un droit d'auteur, **de facteurs de compatibilité technique** ou d'une spécialisation technologique.



**Préavis d'adjudication de contrat (PAC)
Advanced Contract Award Notice (ACAN)**

SEL: 01B46-13-0182

L'Accord de libre-échange nord-américain, l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce et l'Accord sur le commerce intérieur permettent à l'autorité contractante de se soustraire à l'obligation de lancer un appel d'offres dans les conditions suivantes : lorsque le fournisseur doit effectuer des livraisons supplémentaires relativement à des **pièces de rechange** ou à la poursuite des services en ce qui a trait à des fournitures, à des installations ou à des services existants, ou au **prolongement** des fournitures, des **installations** ou des **services existants**, lorsqu'un changement de fournisseur obligerait l'autorité contractante à se procurer du matériel ou des services qui ne sont pas interchangeables avec le matériel ou les services déjà utilisés, par exemple les logiciels, dans la mesure où le marché initial pour les logiciels était visé par les accords.

Le logiciel et le matériel de commande sont des produits de marque de **Priva North America**, une entreprise spécialisée dans les commandes pour serres. Le marché à fournisseur unique vise la mise à niveau de la version 6 du système à la plus récente version (la version 10), qui est munie d'un algorithme amélioré. Lors d'une mise à niveau logicielle aussi importante, il faut remplacer toutes les cartes de circuits imprimés. Les composantes qui sont remplacées sont particulières au fabricant et ne peuvent être obtenues qu'auprès des représentants de Priva. **La compagnie Halifax Seed est le seul représentant du Priva Controls du Canada atlantique dans la région de l'Atlantique.**

DROIT DES FOURNISSEURS DE PRÉSENTER UN ÉNONCÉ DE CAPACITÉS

Les fournisseurs qui estiment être pleinement qualifiés et prêts à fournir les services décrits dans la présente peuvent présenter par écrit un énoncé de capacités à l'autorité contractante dont le nom est indiqué dans le présent avis, à la date de clôture au plus tard, qui est aussi précisée dans l'avis. L'énoncé de capacités doit clairement montrer en quoi le fournisseur satisfait aux exigences indiquées dans le préavis.

Date de clôture pour la présentation des énoncés de capacités :

Le 19 décembre 2013, 14 :00 heure (heure normale de l'est)

Demandes de renseignements et présentation des énoncés de capacités : Les demandes de renseignements doivent être déposées **PAR ÉCRIT** à l'intention de l'autorité contractante :

Gabrielle Raina Plouffe
Agent de contrats
Agriculture et Agroalimentaire Canada
2001 University, pièce 671-L
Montréal, Québec H3A 3N2
gabrielle.plouffe@agr.gc.ca
Tél.: 514 315-6123
Fac.: 514 283-3143